

Que la direction dévoile enfin ses projets!

Compte rendu **SUD-AFP** du Comité d'entreprise du 20 septembre 2012

La direction a de grands projets, mais les élus du personnel doivent lui tirer les vers du nez pour en être informés. Et encore! Alors qu'Emmanuel Hoog a tout récemment loué une grande salle au palais Brongniart pour y réunir les membres de la hiérarchie et leur dévoiler, à coups de "power-point", les derniers projets de la direction, il n'est même pas resté jusqu'à la fin de la réunion mensuelle du Comité d'entreprise jeudi, où il a fallu insister pour recevoir des bribes d'informations.

Les projets pour la Photo, qui sont à l'origine de la nomination - très contestée - d'un candidat extérieur au poste de rédacteur en chef adjoint photo? Selon le Directeur de l'Information, il n'y a « *pas de nouvelle orientation* » pour la Photo, et la nécessité d'améliorer le travail d'illustration est connue depuis longtemps. Que le candidat extérieur ait été choisi au mépris de l'esprit du Protocole d'accord de 1969 a été souligné par plusieurs élus, mais sans émouvoir la direction. L'élu **SUD** a toutefois tenu à rappeler à l'ensemble des participants que des salariés du service Photo seraient en **grève, le vendredi 21 septembre**, avec le soutien de plusieurs syndicats, pour protester contre ce non-respect des accords (voir le texte intersyndical <http://www.sud-afp.org/spip.php?article63>).

La situation financière, qui serait catastrophique selon certaines informations, motivant de nouvelles mesures d'économies ainsi que le gel de certains postes et des embauches (sauf pour l'AFP « d'en haut »)? Aucune information concrète, à part que, finalement, des postes gelés « *pour raisons économiques* » n'existent pas, sauf un: celui de photo-reporter à Dijon.

La création d'une Région France? Alors que les rumeurs circulent, sur des « *décloisonnements* » et des modifications rédactionnelles, le tout sur fond de rigueur budgétaire, la direction n'a présenté aux élus du personnel aucun document pour expliciter ses projets. Le Directeur de l'Information, Philippe Massonnet, s'est contenté de rappeler la note de la direction du mois de juillet, qui annonçait la décision de créer cette nouvelle région. Selon lui, la concertation a commencé en septembre, avec des membres de la hiérarchie et des groupes de travail. Les élus du personnel devront visiblement patienter, pour découvrir en fin de chaîne les conséquences rédactionnelles et sociales de ce projet, qui répond, selon M. Massonnet, « *à une nécessité éditoriale et des besoins commerciaux* », face à l'arrivée d'un nouveau concurrent, l'agence Sipa.

Des projets pour le Sport? Un audit extérieur du service est en cours depuis plusieurs mois. La réflexion porte notamment sur l'éventualité de sortir le Sport du service général, en proposant aux usagers francophones et anglophones un fil Sport, comme cela existe déjà en allemand et en arabe.

La création d'une Direction de la documentation et de l'édition? Les grandes lignes d'un projet ont été présentées. Restent encore beaucoup d'interrogations...

Iris: quelles conséquences rédactionnelles et sociales?

Le débat du CE sur la mise en place du nouveau système rédactionnel Iris a été moins consensuel que d'habitude. Certes, personne ne s'oppose à de nouveaux outils multimédias qui permettent de combiner texte, photo, vidéo et infographie. Cependant, nous n'avons pas obtenu les réponses sur les questions que nous sommes toujours plus nombreux à nous poser: Iris, quelles conséquences rédactionnelles et sociales ? **Quelles conséquences sur l'emploi et sur les conditions de travail ? Quel lien avec la création d'une région France ?**

Alors que les critiques remontent sur certaines procédures qui sont plus compliquées avec Iris qu'avec le système actuel (« Phase-3 »), alors que nous savons déjà que de nombreuses fonctions « clavier » seront remplacées par l'utilisation de la « souris », augmentant le risque de troubles musculo-squelettiques, la direction semble toujours penser qu'Iris n'est qu'un outil qui ne changera rien à nos conditions de travail.

En l'absence d'informations plus précises, **SUD** et la CGT ont refusé de se prononcer sur le calendrier de mise en œuvre proposé par la direction, qui a toutefois été adopté avec les voix d'autres syndicats.

Amélioration du plan de carrière des journalistes

Une fois n'est pas coutume, nous pouvons aussi annoncer quelques bonnes nouvelles. La première concerne l'amélioration timide, mais réelle, du Plan de carrière des journalistes, par l'adoption d'un avenant à l'accord de 2006.

SUD a toujours fortement critiqué le Plan de carrière de 2006, notamment sur deux points:

- La **discrimination** qui frappait les journalistes de certains services, comme les éditeurs photo, les journalistes de la doc photo ou les graphistes, pour qui les progressions automatiques prévues par le plan de carrière s'arrêtent à la RED4, alors que pour les autres journalistes elles vont jusqu'à la RED5.
- Les critères de mobilité, et notamment celui du **nombre de candidatures** hors région parisienne. Nous avons souvent dénoncé le caractère surréaliste de ces critères et récemment démontré que la direction ne respectait pas l'accord de 2006 puisqu'elle refusait de comptabiliser certaines candidatures qui auraient dû permettre à des journalistes de bénéficier d'un avancement automatique.

Sur ces deux points essentiels, l'avenant répond positivement aux demandes répétées de SUD, puisqu'il ne fait plus référence au nombre de candidatures et qu'**il permet, à partir du 1er janvier prochain, à TOUS les journalistes statut siège d'accéder automatiquement à la RED5, au plus tard après huit années passées en RED4.**

Dans la mesure où cet avenant détricote les principales mesures négatives de l'accord de 2006, SUD le signera et adhèrera à l'accord de 2006 ainsi modifié. Ceci dit, nous pensons qu'il faut encore améliorer le plan de carrière des journalistes, en instaurant un **automatisme jusqu'à la RED6**, et nous regrettons que, parallèlement, aucune amélioration ne soit prévue pour les carrières des **cadres administratifs**.

Accord sur l'Égalité professionnelle

L'amélioration du plan de carrière des journalistes a été obtenue en marge des négociations sur l'accord sur l'Égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Ce texte énonce des principes que nous avons toujours mis en avant: la nécessité de **proscrire toute discrimination** et, aussi, d'**améliorer les plans de carrière** qui permettent une progression automatique.

Nous avons également depuis des années souligné le déséquilibre flagrant entre hommes et femmes dans le Technique, et regretté que le plan DSI, qui s'est traduit par un renouvellement important du personnel dans le Technique, n'ait pas été l'occasion du recrutement de davantage de femmes.

Concrètement, les mesures proposées par l'accord répondent à ces préoccupations, même si elles ne sont pas toujours à la hauteur de nos demandes. C'est particulièrement flagrant à l'article 3 concernant « **l'articulation entre la vie professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale** ». Pour SUD, c'est un vrai sujet, qui ne saurait être réduit au financement de quelques places de crèches, dont nous nous félicitons par ailleurs.

Compte tenu des avancées, SUD signera ce texte qui contient une phrase très forte: « *La direction et les organisations syndicales signataires du présent accord souhaitent affirmer la nécessité de garantir une égalité de traitement entre les salariés quels que soient leur sexe, leur nationalité, leur origine, leur culture, leur religion, leurs convictions, leurs orientations sexuelles ou leur âge.* »

Nous veillerons à ce que ces principes d'égalité soient également appliqués aux salariés à statut local, qui ne sont pas directement concernés par cet accord.

Accord sur les droits d'auteur

Un accord mettant fin à des années d'insécurité juridique autour des droits d'auteur à l'AFP a été négocié entre la direction, les syndicats et la Scam. L'élu SUD s'est abstenu sur ce texte que nous ne signerons pas. En effet, si nous sommes particulièrement attachés au travail d'équipe des salariés de l'AFP, dans le cadre de sa mission d'intérêt général, et au droit moral des journalistes, nous sommes réservés sur l'aspect financier de l'accord. Et notamment sur le fait que les droits d'auteur seront gérés par une société extérieure, la Scam, qui se rémunérera au passage, en encaissant un certain pourcentage des sommes globales versées par l'AFP. SUD aurait préféré que l'AFP augmente les salaires de tous et que l'aspect financier des droits d'auteur se limite à un forfait symbolique, qui aurait pu être géré et mutualisé en interne, sans devoir rémunérer une société extérieure.

Compte rendu réalisé par Claus Tulatz (délégué syndical SUD) et David Sharp (élu titulaire au CE)

Paris, le vendredi 21 septembre 2012

SUD-AFP (SUD Culture & Medias Solidaires)

Sud Solidaires
AGENCE FRANCE PRESSE